

# [FENÊTRES] SUR COURS

# 1RES CLASSES



AVEC VOUS,  
ON L'OUVRE!



Le SNUipp-FSU  
vous ouvre la voix

## SPÉCIAL PES

### Porter haut nos exigences

 Avec un enthousiasme mêlé d'appréhension, la première rentrée est toujours un moment fort. Si la volonté de bien faire sa classe avec l'objectif de faire réussir tous les élèves est au centre des préoccupations, il n'est pas facile de tout mener de front.

Après quelques semaines, la fatigue est déjà présente, tant la charge de travail que représente la validation du M2 en même temps que la classe à mi-temps pèse lourdement. C'est en tout cas ce que disent les stagiaires à travers l'enquête menée par le SNUipp-FSU en mai dernier et détaillée dans le dossier de ce numéro. Quant aux ESPE, elles sont encore loin de répondre aux exigences de qualité d'une formation intégrée, alternant formation théorique et stages, étayés par la recherche. Pourtant, l'école primaire a plus que jamais besoin d'enseignant-es formé-es, reconnu-es, pour qu'aucun élève ne reste au bord du chemin. Il y a donc urgence à revaloriser le métier d'enseignant en améliorant les conditions de travail et de formation et en augmentant les salaires, gelés depuis 2010. C'est ce que le SNUipp avec la FSU et d'autres fédérations de fonctionnaires ont porté avec la votation proposée aux fonctionnaires, pour leurs salaires, l'emploi et l'avenir du service public, entre le 21 septembre et le 3 octobre. C'est aussi ce qu'ils font entendre lors de la journée interprofessionnelle du 8 octobre contre l'austérité. Pour vous, pour votre formation, le SNUipp-FSU sera aussi à vos côtés tout au long de l'année.

#### DOSSIER

STAGIAIRES, SNUIPP-FSU  
A MENÉ L'ENQUÊTE **p.3**

#### INFOS SERVICE

INDEMNITÉS  
DE FORMATION **p.6**

#### QUESTION MÉTIER

LES PARENTS  
ET L'ÉCOLE **p.7**

**MUSÉES**

**DEMANDEZ VOS CARTES  
PASS EDUCATION**

Les cartes *Pass Education* permettent aux enseignants d'accéder gratuitement aux musées et monuments nationaux. Cette convention passée entre la rue de Grenelle et le ministère de la culture arrivait à terme en 2015 et on ignorait si elle serait reconduite.

Le ministère a répondu au SNUipp-FSU qu'elle le serait et que les Pass seraient renouvelés dès janvier.

Le SNUipp-FSU s'adresse au ministère pour que les professeurs des écoles stagiaires bénéficient également de cette carte.



**UNIVERSITÉ D'AUTOMNE  
DU SNUIPP-FSU**

Les 16, 17 et 18 octobre prochains, Port Leucate accueillera à nouveau l'université d'automne du SNUipp-FSU, rendez-vous incontournable de l'école primaire depuis 15 ans. Plus de 400 enseignants assistent aux conférences d'une quarantaine de chercheurs et débattent entre eux de la maternelle, de l'éducation à la laïcité, de l'école inclusive, de littérature jeunesse... Le programme complet [http://www.snuipp.fr/IMG/pdf/UDA\\_programme\\_depliant.pdf](http://www.snuipp.fr/IMG/pdf/UDA_programme_depliant.pdf)

Vous pouvez y participer grâce à une autorisation d'absence qui vous sera accordée de droit. Les inscriptions en ligne sont ouvertes <https://adherer.snuipp.fr/universite>

Dépêchez-vous, le nombre de places est limité !

**APPEL AUX LISTES COMPLÉMENTAIRES**

**LE SNUIPP-FSU ENFIN ENTENDU**

Plus de 1600 listes complémentaires du CRPE ont été recrutées en cette rentrée. Elles sont placées dans les mêmes conditions que les stagiaires à savoir à mi-temps en classe et à mi-temps à l'ESPE. Le ministère a ainsi répondu aux demandes répétées de notre syndicat. Pour autant, le problème de fond n'est pas réglé, les recrutements se révèlent encore insuffisants au vu des besoins. Déjà, certaines académies comme Créteil, Dijon et Amiens doivent recruter et choisir l'embauche de contractuels. Par ailleurs, 368 postes sont non pourvus à l'issue de la session 2015 du CRPE, démontrant ainsi que la crise de recrutement perdure. Le SNUipp-FSU continue à demander que ce soit bien la liste complémentaire qui soit utilisée pour faire face aux vacances de postes plutôt que le recours à des contractuels.



**L'ISAE à 1200 euros pour tous c'est maintenant !**

En 2014, une indemnité de suivi et d'accompagnement des élèves, l'ISAE, a été créée pour tous les enseignants du premier degré, suite notamment à la campagne d'opinion menée par le SNUipp-FSU. Toujours bloqué à 400 euros par an, son montant reste très insuffisant et encore loin de l'ISOE du second degré à 1200 euros. Pourtant, depuis des mois, la ministre de l'Éducation nationale promet l'ouverture de discussions sur la revalorisation de l'ISAE. Mais, rien n'est encore acté. Porter l'ISAE à 1200 euros est pourtant une première mesure de reconnaissance et d'égalité.

Le SNUipp-FSU a décidé de solliciter les autres syndicats pour une adresse solennelle au président de la République qui vient d'annoncer «*un effort de revalorisation de la fonction enseignante*».

Dès maintenant, exigeons-le ensemble. Pour obtenir l'ISAE à 1200 euros, pour tous les PE, nous vous proposons d'écrire à la ministre, rendez-vous sur: [snuipp.fr](http://snuipp.fr)

**EXPÉRIMENTATION DU M1  
EN ALTERNANCE À CRÉTEIL  
ET EN GUYANE**

 Ces deux académies avec un grand nombre de postes vacants et qui n'attirent pas suffisamment de candidats aux concours proposent 300 contrats d'apprentissage pour des étudiants inscrits en master 1 MEEF. Ils auront une responsabilité de classe équivalent à un tiers-temps et seront payés 1458,45 euros brut. L'objectif du ministère est de généraliser le dispositif à la rentrée 2016. Le SNUipp-FSU rappelle son opposition à toute mesure qui amènerait les étudiants à être des moyens d'enseignement, qui dégraderait les contenus et les conditions de formation. Or ces contrats d'apprentissage induisent une baisse importante du volume de formation. Enseigner est un métier complexe, qui nécessite du temps pour construire son identité professionnelle. Ce dispositif va à l'encontre de cette idée en ajoutant à la diminution du volume de formation, le postulat que le stage en lui-même serait formateur. Selon le SNUipp-FSU, la solution pour endiguer la crise du recrutement ne se trouvera aucunement dans ce dispositif, il est nécessaire de rétablir les aides spécifiques aux étudiants préparant le concours et de mettre en place de véritables pré-recrutements conférant un statut d'«*élève-profs*» avec une rémunération suffisante sans contrepartie de travail.

**[TRES CLASSES]**

**Publication du syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et PEGC**

128 boulevard Blanqui 75013 Paris  
Tél. : 01 40 79 50 00  
E-mail : [fsc@snuipp.fr](mailto:fsc@snuipp.fr)

**Rédaction:** Secteur débuts de carrière, Aline Becker, Sylvia Bianciotto, Charlotte Bourgougnon, Adrien Martinez, Nadine Massonière, Tifanie Girard, Nina Palacio

**Conception graphique & mise en page:** Emmanuelle Roncin  
**Impression:** Rivaton

# STAGIAIRES LE SNUIPP-FSU A MENÉ L'ENQUÊTE



Deux ans après la réforme de la formation initiale des enseignants et la mise en place des ESPE, le SNUipp-FSU a mené une enquête en ligne auprès des professeurs des écoles stagiaires (PES), au cours du mois de mai dernier, afin de connaître leur appréciation sur leur année de formation. 1244 stagiaires y ont répondu.

**L**e sentiment de ne pas se sentir assez préparé pour avoir la responsabilité d'une classe est dominant (82%). C'est avec la gestion de l'hétérogénéité des élèves (69,5%) et celle de la difficulté scolaire (59,6%) qu'ils sont le plus en difficulté. A l'ESPE, les contenus de formation sont jugés insatisfaisants dans la plupart des domaines.

Le tuteur est davantage perçu comme un évaluateur en vue de la titularisation plutôt que comme un formateur pour apprendre le métier car le suivi et l'accompagnement sur le temps de classe sont jugés insuffisants pour les PES.

Au final, les PES se disent débordés (72%) et stressés (63%) alors qu'ils ne sont que 24% à se déclarer épanouis. Cette année de formation, cumulant validation universitaire et responsabilité d'une classe, est jugée beaucoup trop lourde.

## Une formation à repenser

Pour le SNUipp-FSU, cette enquête est une invitation à revoir l'organisation et le

contenu de la formation initiale. L'entrée dans le métier des nouveaux professeurs des écoles devrait être progressive avec deux années de véritable formation rémunérée, validée par un master. Or l'architecture de formation ne permet pas de répondre aux exigences universitaires d'un niveau M2 et de garantir une formation professionnelle de qualité. Stagiaires et formateurs souffrent du poids du temps en responsabilité, du manque de financement des ESPE, des fortes disparités concernant le mémoire, selon les ESPE, des contenus et volumes de formation, de l'organisation des parcours adaptés et de l'évaluation. Actuellement aucune ESPE n'a mis en place une formation réellement adaptée au parcours antérieur des stagiaires déjà titulaires d'un M2.

Pour les fonctionnaires stagiaires, le temps en classe ne doit pas dépasser le tiers temps. Le suivi et l'accompagnement des PES doivent être aussi améliorés. De plus,

le cadrage national de la formation doit être renforcé.

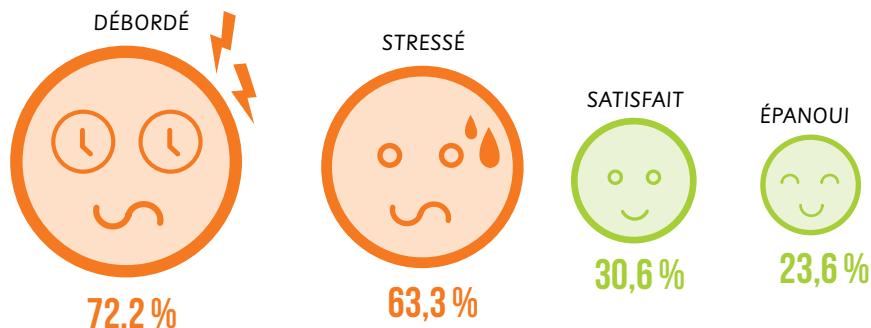
Alors que les concours restent toujours peu attractifs malgré l'augmentation du nombre de places, cette situation doit trouver des réponses concrètes. C'est pourquoi le SNUipp-FSU porte l'idée de pré-recrutements, sous statut d'élèves-professeurs garantissant une formation rémunérée, sans contrepartie de travail.

**«L'ENTRÉE DANS LE MÉTIER DES NOUVEAUX PROFESSEURS DES ÉCOLES DEVRAIT ÊTRE PROGRESSIVE AVEC DEUX ANNÉES DE VÉRITABLE FORMATION RÉMUNÉRÉE, VALIDÉE PAR UN MASTER.»**

Le SNUipp et la FSU continuent d'exiger une remise à plat de la réforme de la formation des enseignants. L'école a besoin d'une réforme ambitieuse de la formation des enseignants, garantissant le nombre de recrutements nécessaires et permettant à tous les recrutés d'entrer sereinement dans le métier. Il en va de la qualité du service public d'éducation pour tous.

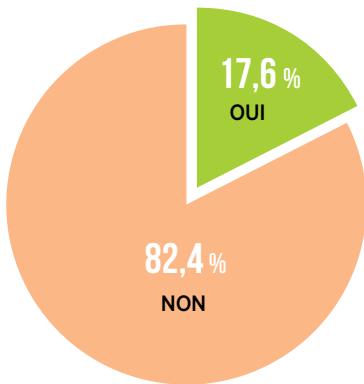
# SENTIMENT SUR L'ANNÉE DE STAGIAIRE

**Vous vous sentez...**



Si 24 % des stagiaires se disent épanouis, les autres se sentent surtout débordés (72 %) et stressés (63 %).

**Avez-vous le sentiment d'avoir été assez préparé-e pour avoir la responsabilité d'une classe ?**



## Charge de travail



Les stagiaires déclarent une surcharge importante de travail (plus de 48h hebdomadaires en moyenne), avec notamment pour ceux inscrits à l'ESPE un poids trop lourd des évaluations.



## LES DEMANDES DU SNUIPP-FSU

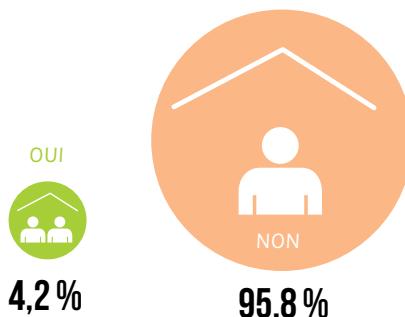
Le SNUipp-FSU revendique une entrée progressive dans le métier avec une formation initiale de la licence à la première année de titulaire. Pour les fonctionnaires stagiaires, le temps en classe ne doit pas dépasser le tiers temps, avec des stages allant de l'observation à la responsabilité en passant par la pratique accompagnée. Le SNUipp-FSU porte le projet d'une première année de titulaire à mi-temps en classe.

# SUIVI ET ACCOMPAGNEMENT DE TERRAIN

**Est-ce que les stagiaires étaient affectés dans l'école de leur tuteur de terrain ?**

Seulement 4 % des stagiaires étaient affectés, l'an dernier, dans la même école que leur tuteur maître formateur, ce qui ne permet pas de faire du lieu de stage un lieu de formation.

Sur les deux premiers trimestres, 37 % des stagiaires n'ont pas bénéficié de plus de deux visites. Ce faible nombre ne permet pas un réel suivi et conseil pour la formation. Cela conduit à placer le tuteur dans un rôle d'évaluateur plutôt que de formateur.



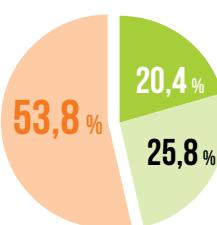
## LES DEMANDES DU SNUIPP-FSU

- Pour le SNUipp-FSU, les PEMF doivent avoir les moyens d'assurer leurs missions. Leur nombre doit donc être abondé pour pouvoir répondre à l'ensemble des besoins de formation.
- Le SNUipp-FSU revendique que le concours de recrutement s'inscrive dans une formation intégrée, avec une articulation réfléchie entre formation disciplinaire et professionnelle, répondant aux exigences d'une formation de qualité en lien avec la recherche.

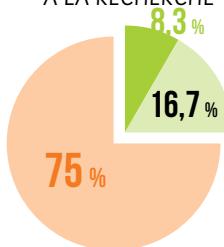
# LES CONTENUS DE FORMATION

La formation à l'ESPE n'est pas satisfaisante, quel que soit le domaine de formation. Mais le ressenti est particulièrement négatif concernant l'initiation à la recherche (75 %), la pratique pédagogique et la gestion de classe (69%) ainsi que la connaissance de l'élève (67,3 %)

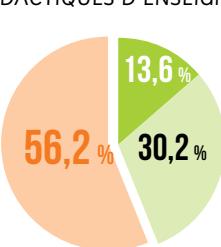
ANALYSE DE SA PRATIQUE EN STAGE



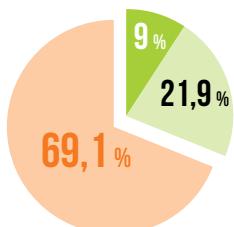
INITIATION À LA RECHERCHE



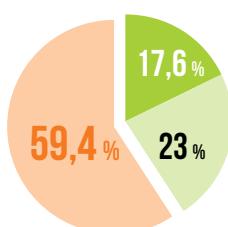
ANALYSE DE CONTENUS DIDACTIQUES D'ENSEIGNEMENT



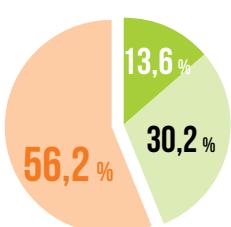
PRATIQUE PÉDAGOGIQUE ET GESTION DE CLASSE



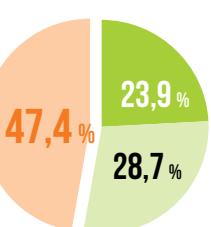
NUMÉRIQUE (TICE)



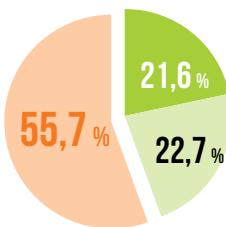
CONNAISSANCE DE L'ÉLÈVE (PSYCHOLOGIE, SOCIOLOGIE...)



CONNAISSANCE DU SYSTÈME ÉDUCATIF



LANGUE ÉTRANGÈRE



- Peu à pas satisfaisant
- Relativement satisfaisant
- Satisfaisant à très satisfaisant

## LES DEMANDES DU SNUIPP-FSU

 Preuves s'il en est de la nécessité de remettre à plat la formation initiale des enseignants afin de garantir une formation de qualité, progressivement professionnalisante. Les ESPE doivent assurer une formation professionnelle universitaire adossée à la recherche qui garantisse une qualification élevée des enseignants dans tous les domaines. Ces écoles doivent être pleinement engagées dans une politique ambitieuse de développement de la recherche en éducation afin d'irriguer au mieux les pratiques.

## SITUATIONS DE DIFFICULTÉS

**Vous vous sentez le plus en difficulté dans... ?**

GESTION DU GROUPE



36,7 %

LA PRÉPARATION DE CLASSE, LA GESTION DES CONTENUS DIDACTIQUES



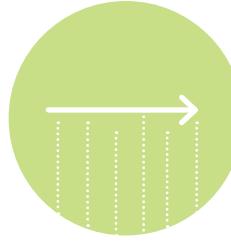
38,7 %

ÉVALUATION DES ÉLÈVES



31,8 %

GESTION DE L'HÉTÉROGÉNÉITÉ



69,5 %

GESTION DE LA DIFFICULTÉ SCOLAIRE



59,6 %

RELATION AUX PARENTS



16,2 %

Un tiers des stagiaires se dit souvent en difficulté dans les situations de classe. Mais surtout, ils ne savent pas comment gérer l'hétérogénéité (70%) ni la difficulté scolaire (60%). Alors que l'école française se caractérise par une corrélation entre inégalités sociales et inégalités

scolaires, la gestion de la difficulté scolaire et la prise en compte de l'hétérogénéité doivent être une priorité de la formation initiale. La relation aux parents pourtant indispensable pour la réussite des élèves est également difficile pour 16 % des stagiaires.

## TEMPS DE TRAVAIL

Le temps de service des enseignants est de 27 heures hebdomadaires. Il se réparti en 24 heures d'enseignement devant élèves et 108 heures annualisées. Ces 108 heures sont consacrées à 36 h d'activités pédagogiques complémentaires (APC), 24 h pour la préparation de ces APC, 24 h pour le travail en équipe, les relations avec les familles et les projets de scolarisation des élèves handicapés, 18 h d'animation pédagogique, 6 h de participation aux conseils d'école. Les PES, pour la plupart sont en responsabilité de classe à mi-temps et doivent dans ce cas, effectuer la moitié des 108 h. En

réalité ces 108 h annualisées ne sont pas adaptées au travail des enseignants. Une étude du ministère de juillet 2013 montre par exemple que le temps consacré au travail d'équipe et aux relations avec les familles atteint 2h30 par semaine soit le double de ce qui est prévu. C'est sans compter le temps de préparation de correction, de recherche qui conduit à plus de 44 h de travail par semaine. Pour le SNUipp-FSU il est urgent de diminuer le temps de travail des enseignants. Il demande l'ouverture de discussions sur les obligations de service avec, comme première mesure, la fin des APC.

## INDEMNITÉ FORFAITAIRE DE FORMATION

Une indemnité forfaitaire de formation (IFF) de 1000 € est accessible aux stagiaires à mi-temps à l'ESPE dont les communes de la résidence familiale et administrative sont différentes de celle de l'ESPE. Elle est versée automatiquement.

Des indemnités régies par le décret du 3 juillet 2006 (indemnité de stage et de déplacement) sont également accessibles, et plus favorables. Mais dans certaines académies, ce régime indemnitaire est refusé. Pour le SNUipp-FSU, c'est inacceptable. Le SNUipp-FSU s'est adressé au ministère pour demander une revalorisation de l'IFF, intégrant une prise en compte du kilométrage. Dans l'attente, il demande à l'administration de permettre l'accès de tous à l'indemnisation la plus favorable.

C'est quoi une meilleure assurance pour les enseignants ?



Offre jeune enseignant : **30€, 50€, 100€** remboursés\*. Pour aider les jeunes enseignants à faire face aux dépenses importantes lorsqu'ils débutent, la MAIF propose l'offre jeune enseignant. En combinant votre assurance professionnelle et votre assurance auto et/ou habitation, vous pouvez faire jusqu'à 100€ d'économies. Pour plus d'informations, appelez le **0800 129 001\*\***. On a tout à gagner à se faire confiance.

\* Offre valable du 1<sup>er</sup> juillet 2015 au 30 juin 2016, non cumulable avec les autres offres en cours, réservée aux nouveaux sociétaires MAIF enseignants de moins de 30 ans ou, quel que soit leur âge, aux professeurs stagiaires, titulaires 1<sup>re</sup> et 2<sup>me</sup> année. Les avantages tarifaires d'un montant maximal de 100€ sont attribués sous forme de chèque de remboursement adressé après la souscription, en simultané ou en différé au plus tard le 30 juin 2016, de l'assurance des risques professionnels Offre Métiers de l'Éducation associée : à l'assurance habitation RAQVAM (30€ remboursés) ou à l'assurance auto VAM (50€ remboursés), ou aux deux (100€ remboursés). Ils sont valables une seule fois. Voir conditions et modalités d'attribution des chèques sur [www.maif-oeje.fr](http://www.maif-oeje.fr). \*\*Appel gratuit depuis un poste fixe.

## EN BREF

### RECLASSEMENT

Le reclassement permet la prise en compte, dès la stagiairisation, des services accomplis antérieurement afin d'accélérer le passage d'échelons en début de carrière. Peuvent être pris en compte les services d'EAP, d'AED, d'enseignant contractuel, d'enseignant en établissement privé, de surveillant...

Les demandes de reclassement se font auprès des services de l'IA. N'hésitez pas à contacter le SNUipp de votre département.

### CHÈQUES VACANCES

Les chèques vacances sont une épargne bonifiée par l'état de 10 à 30% selon le quotient familial et pour les moins de 30 ans, bonifiée à 35%. Tout agent de l'Éducation nationale y a droit. Renseignez-vous sur

[www.fonctionpublique-chequesvacances.fr](http://www.fonctionpublique-chequesvacances.fr)

**Sylvie Chevillard**, enseignante, militante et formatrice au GFEN, associée à l'équipe Escol de l'université Paris 8



**« Certaines familles ne savent pas toujours exactement ce que leur enfant vient faire à l'école. »**

*Quels sont les malentendus les plus courants entre l'école et les familles ?*

Les malentendus sont souvent liés au milieu social d'origine des familles. Certaines familles ne savent pas toujours exactement ce que leur enfant vient faire à l'école. On sait, depuis les travaux de l'équipe ESCOL, que les attendus des familles populaires tournent autour de « *bien travailler, être sage, écouter le maître* », quand ceux des familles plus favorisées sont dans le « *réfléchir, s'intéresser, répondre aux questions du maître, expliquer son raisonnement* »... On peut aussi être confronté à des familles qui n'ont pas compris que l'école implique une relation entre enfants et avec des professionnels. Ces parents se permettent d'intervenir directement sur des enfants, dans la classe ou dans l'école. D'autres vont faire travailler leur enfant à la maison, pensant bien faire, ce qui peut laisser des traces si on aboutit à un conflit ou du dénigrement.

*Quel type de relation nouer avec les familles ?*

Il faut absolument reconnaître que les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants. Un professeur des écoles débutant a certes peu d'expérience, mais il a déjà suffisamment de ressources professionnelles pour trouver la manière adap-

tée et efficace d'expliquer son rôle, nécessairement différent de la famille. A un parent qui fait travailler la division en CE2 ou apprendre à écrire les lettres en MS, il peut dire avec bienveillance, et de manière explicite, que « *C'est bien ! Votre enfant voit que vous vous intéressez à lui et à son travail ! Mais nous allons le faire à l'école de toutes façons, alors ce n'est pas la peine de vous énerver le soir... Prenez ce temps pour lui lire une histoire ...* »

*Comment favoriser une meilleure lisibilité de l'école par les familles ?*

Nous, enseignants, véhiculons nos valeurs et notre professionnalité, même de manière inconsciente. A nous de trouver comment dire la réalité, de manière sereine...

Les semaines qui suivent la rentrée sont le bon moment pour proposer des rencontres individuelles, courtes au cours desquelles on demande aux parents ce qu'ils attendent de l'école, de cette année scolaire. La réunion collective, elle, peut se tenir plus tard, avant Noël, et donner l'occasion de montrer ce qui a été fait dans la classe. Dans certaines écoles, au CP par exemple, on propose aux parents de s'inscrire pour venir passer une heure en classe (pas plus de deux familles à la fois) et voir comment ça se passe.

**Jocelyne Christen,**  
CPC dans le Gard circonscription Nîmes 1  
2 réseaux REP+

**QUELLES PISTES POUVEZ-VOUS PROPOSER AUX PES POUR ASSURER ET VIVRE AU MIEUX LEUR ANNÉE DE STAGE ?**

Débuter dans le métier d'enseignant est loin d'être chose facile. Aussi est-il important de se fixer quelques pistes à travailler en priorité.

La rédaction chaque soir de son cahier-journal permet de bien structurer la journée et de savoir où l'on va. Il peut comporter les horaires, les durées, la discipline, la principale consigne, le contenu succinct ou la référence à la fiche de préparation, le type d'organisation (collectif, individuel...), le type de travail (oral, écrit...) ainsi que le matériel nécessaire pour alterner au mieux les différents fonctionnements.

Autre piste, prendre du recul au cours des séances, s'accorder quelques minutes pour observer l'attitude des élèves pendant qu'ils travaillent, en se positionnant tout simplement dans le fond de la classe. Cela permet entre autre de mieux cerner leurs difficultés. Dans le métier d'enseignant le risque d'isolement est important. Aussi faut-il dès les premières années prendre le temps de discuter avec ses collègues.

Établir des relations avec les parents fait également partie des priorités.

Pour ne pas réagir à chaud, leur proposer un rendez-vous pour discuter posément, les écouter et trouver avec eux une solution si besoin. En communiquant avec les parents sereinement, on travaille mieux avec les élèves.

Enfin, il est important dès le début de carrière d'adopter une attitude et un langage adapté afin de devenir un adulte de référence.

Et surtout, ne pas hésiter à demander conseil lorsque le besoin s'en fait sentir.



NOUVEAUTÉ DE LA RENTRÉE  
**LES ÉVALUATIONS  
CE2**

➤ Rubrique [Le métier/ la pratique](#)



**DOSSIER FENÊTRES SUR COURS  
ENSEIGNANT 2.0  
EN LIGNE !**

➤ Rubrique [Les dossiers](#)



**QUESTION SUR  
L'AUTORITÉ  
PARENTALE**

➤ Rubrique [le métier/  
ressources](#)

# Urgence : appel à dons pour les réfugiés

Solidarité Laïque, ONG de développement dont le SNUipp-FSU est membre, lance une campagne nationale d'appel à dons afin d'apporter une aide immédiate et concrète aux familles réfugiées.

Il s'agit notamment d'apporter dans l'urgence, et au plus grand nombre, une aide concrète à la scolarisation des enfants et des jeunes, de fournir équipements et fournitures scolaires, de proposer cours d'alphabétisation et activités culturelles et sportives. Pour contribuer à apporter des conditions d'accueil dignes à celles et ceux qui ont tout perdu et espèrent tant de l'avenir, le SNUipp s'engage.

**Fenêtres sur cours est allé à la rencontre des bénévoles qui ont bâti une classe pour les réfugiés dans la « jungle » de Calais.**

**Témoignage**

« Restaurer un peu d'humanité, créer du lien social, permettre la communication », c'est le but de Virginie Tiberghien, orthophoniste dans la région de Calais et de Zimako Johns, arrivé du Nigéria au printemps, lui aussi demandeur d'asile. Ils ont ouvert en juillet l'École laïque du chemin des dunes, fragile structure de planches et de bâches synthétiques en lisière du camp. « Laïque parce qu'on y accueille tout le monde quelle que soit sa confession » explique Virginie. À l'intérieur, une vingtaine de grands écoliers, qui ont depuis longtemps passé l'âge des pupitres en bois, apprend les rudiments du français. Plus de trente enseignants des écoles, de collège

et de lycée s'y relaient bénévolement chaque jour, jonglant depuis la rentrée avec leurs emplois du temps « ordinaires ».

## Une carte scolaire difficile...

Zimako, qui a bâti l'école aidé d'amis Soudanais, assure l'intendance et envisage maintenant l'ouverture d'une deuxième classe. « On a déjà 150 élèves et il faudrait pouvoir accueillir les enfants, les femmes aussi, qui ne demandent qu'à venir mais qu'il faut accueillir séparément des hommes ; faire des groupes de niveau, certains ont des diplômes universitaires et d'autres partent de zéro. » Il a tout prévu, stocké toiles et palettes, mais aimerait bien qu'on l'autorise à tirer du courant depuis le poteau électrique dressé juste à côté. « Les jours raccourcissent, ce serait bien d'avoir de la lumière et du chauffage » explique-t-il. Il a fait la demande. Il attend.



**SPÉCIAL | MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT**



**Votre vocation est d'enseigner,  
la nôtre est de vous assurer.**

Parce que vous vous engagez pour les autres, GMF s'engage pour vous en vous proposant, par exemple, d'assurer votre véhicule même lorsque vous l'utilisez pour des déplacements professionnels, sans supplément de cotisation. Et pour aller plus loin, GMF propose des garanties spécifiques liées à votre métier d'enseignant : une protection juridique en cas de litige avec élèves ou parents, une garantie perte de revenu (traitement et primes) en cas d'arrêt maladie, ou encore un accompagnement et une assistance psychologique en cas d'agression verbale ou physique.

Rejoignez GMF - 1<sup>er</sup> assureur des agents des services publics.  
Pour en savoir plus rendez-vous sur [www.gmf.fr/education-nationale](http://www.gmf.fr/education-nationale)



**ASSURÉMENT Humain**

\*Offre réservée aux personnels des métiers de l'enseignement, la 1<sup>ère</sup> année à la souscription d'un contrat d'assurance auto, valable jusqu'au 31/12/2015.

**LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES et employés de l'État et des services publics et assimilés** - Société d'assurance mutuelle.

Entreprise régie par le Code des assurances - R.C.S. Paris 775 691 140 - Siège social : 76, rue de Prony - 75857 Paris Cedex 17 et sa filiale GMF

Assurances [Adresser à postal] 45500 Orne 26ex 9.

8